

L'invité de la rencontre du dernier lundi de mars 2010 :

Jean-Pierre WABER

1. Quelle est votre identité professionnelle ? Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours ou sur vos intérêts particuliers ?

J'ai dirigé durant une quinzaine d'année un service de psychologie de l'enfant et de l'adolescent dans le Jura bernois et accompagné de nombreuses familles confrontées à des difficultés internes ou en lien avec les troubles psychiques de leurs enfants, cela en étroite collaboration avec d'autres spécialistes du soutien à l'enfance. Durant les derniers six ans, j'étais psychologue adjoint au médecin directeur du Service médico-psychologique du Canton de Neuchâtel et parallèlement, en pratique privée de psychologue psychothérapeute.

2. Quelle expérience spécifique avez-vous de l'adoption ou en lien avec ce domaine ?

En avril 1982, notre famille de quatre membres s'est enrichie d'une fratrie de trois enfants originaires du Népal ; adoption tardive qui nous a intensément confrontés à la contradiction entre travail d'affiliation et processus d'individuation, les crises de l'adolescence successives survenant rapidement. Un travail de diplôme en action sociale nous a permis dix ans plus tard de ressaisir quelques unes de nos expériences.

3. Par quelle phrase, proverbe ou pensée pourriez-vous illustrer le regard que vous portez sur l'enfance, la parentalité ou les relations familiales en général ?

« *Ce que tu as hérité de tes pères, si tu veux le posséder, gagne-le.* » (W.Goethe)
Phrase souvent citée par S. Freud qui exprime profondément la complexité de la relation entre enfants et parents.

Pour aller plus loin :

Waber-Thevoz, H. & Waber, J.-P (2000) *Le lien d'adoption à l'épreuve du temps*. In : *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n°48 (179-187).